

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 737

Artikel: Lobby à l'œuvre : le nucléaire contre le charbon
Autor: Lehmann, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017045>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Votation du 23 septembre 1984». Et pourtant vous avez tous vu les grands placards publicitaires de l'Office suisse d'information sur le nucléaire (OSIN), ou d'Energie Ouest Suisse SA dont les actionnaires sont la commune de Lausanne, les Services industriels de Genève et les Entreprises électriques fribourgeoises (deux établissements publics), les Forces motrices valaisannes (une SA de droit public, art. 763 CO), la Compagnie vaudoise d'électricité et les Forces motrices neuchâtoises (deux SA de droit privé dont le capital est pour l'essentiel entre les mains du canton et des communes) et la Société romande d'électricité (dominée — c'est la seule — par le secteur privé). Bien sûr, il faut faire la part de la publicité institutionnelle que toute grande entreprise est appelée à faire pour préserver ou améliorer son image de marque (ce fut la réponse des autorités fédérales à la protestation du Parti socialiste suisse à l'égard d'un spot télévisé vantant le secret bancaire peu avant la votation sur l'initiative sur les banques, alors que la publicité politique est interdite sur les ondes). Mais nous n'en sommes plus là. Pour le 23 septembre s'ajoute un élément: l'accaparement de fonds publics, l'abus d'une position officielle à des fins partisans. Ainsi se trouve violé un principe démocratique qui pour être non écrit n'en est pas moins fondamental: le droit du citoyen-usager à ne pas financer une campagne politique qui lui déplaît; le droit du citoyen-électeur à ce que les pouvoirs publics restent à la place qui est la leur, ne mêlant pas les rôles lorsqu'il est appelé à voter.

LOBBY A L'ŒUVRE

Le nucléaire contre le charbon

Ceux qui, à l'image du lobby électronucléaire pensent, et probablement souhaitent, que la consommation d'électricité continue à augmenter chaque année de quelques pour-cent jusqu'à une date indéterminée dans le futur (ils ne la précisent pas), se

voient contraints de faire un choix entre deux méthodes principales de production: le charbon et le nucléaire.

Précisons tout de suite que pour les partisans des initiatives populaires pour un avenir sans nouvelles centrales nucléaires et pour un approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement, il s'agit-là d'un faux problème, car ni l'une ni l'autre de ces énergies n'est renouvelable. De plus, elles ont l'une et l'autre des inconvénients majeurs, à cause de la centralisation à laquelle elles poussent et à cause des dangers qu'elles font courir à l'environnement. Donc, à long terme, ni l'une ni l'autre n'entre en ligne de compte. Le mouvement antinucléaire conteste fermement qu'il soit nécessaire de construire de grandes centrales de production d'électricité supplémentaires, qu'elles soient nucléaires ou au charbon!

Cependant, même si à long terme le recours aux seules énergies renouvelables est inéluctable, il y a une période de transition à passer pendant laquelle une part importante au début, mais progressivement plus faible, sera fournie par des ressources non renouvelables.

A l'heure actuelle, comme chacun le sait, c'est le pétrole et ses dérivés qui fournissent de loin la part la plus importante de notre consommation d'énergie finale, soit environ le 70%. Le nucléaire participe (avant Leibstadt) pour environ 5% à cette consommation.

Le discours officiel cherche à accréditer l'idée que l'on doit substituer l'électricité au pétrole sous prétexte de diversification des ressources. Et pour le lobby électronucléaire, cette électricité doit être fournie par des centrales nucléaires et non par des centrales au charbon.

Ce qui est en jeu, c'est le fromage de la substitution, fromage très important comme on l'imagine. L'ambition du lobby électronucléaire, c'est de se le réserver, tout en essayant de l'augmenter encore; pour que son rêve se réalise, il lui faut débiner le charbon, car ce dernier constitue pour lui une menace très réelle. D'abord, il est devenu certain

que le prix du kWh charbon est compétitif avec le prix du kWh nucléaire, même en désulfurisant les gaz de combustion. Tout le monde le reconnaît, sauf bien entendu les Français du CEA et de l'EDF. Ensuite, les réserves de charbon (exprimées en énergie) sont bien plus grandes que celles d'uranium. Finalement, les méthodes d'extraction du charbon ont fait des progrès considérables.

POUR DÉFENDRE SON FROMAGE...

Mettez-vous maintenant dans la peau d'un représentant du lobby électronucléaire qui veut nous imposer ses centrales et qui, bien sûr, est contre les initiatives sur l'énergie. Si le charbon est une alternative au nucléaire, il ne peut plus soutenir que le nucléaire est indispensable, même si la consommation d'électricité continue à augmenter. Pour défendre son fromage, il est donc obligé d'affirmer deux choses: d'abord que la consommation d'électricité ne peut que croître sans arrêt et, ensuite, que le charbon n'est pas *acceptable* comme moyen de production. En d'autres termes, il lui faut établir que le nucléaire est préférable au charbon du point de vue de la protection de l'environnement. Le lobby électronucléaire s'est alors rué sur l'effet de serre du CO₂ et la mort des forêts, en prétendant que la combustion de combustibles fossiles était responsable des deux phénomènes, alors que le nucléaire ne pouvait en aucun cas y être pour quelque chose.

Les causes de la mort des forêts ne sont pas élucidées à ce stade. Mais on peut penser que le trafic y joue un rôle important. De plus, il n'est plus si sûr que le nucléaire n'y soit pour rien. Par ailleurs, il est un peu trop facile de montrer que, même si le nucléaire était sans effet sur la santé des arbres, sa contribution à leur sauvetage ne peut être que négligeable.

Il reste l'effet de serre du CO₂. Mais cet argument a aussi du plomb dans l'aile, nous l'avons montré dans ces colonnes (DP 736).

P. L.